

Folia Pharmacotherapeutica avril 2020

Bon à savoir

COVID-19: l'EMA estime que le signal n'est pas assez fort pour déconseiller les AINS [mise à jour du communiqué de 16/3: Évitez jusqu'à nouvel ordre d'utiliser des AINS chez les patients COVID-19]

L'EMA, l'Agence européenne des médicaments, considère que le signal de la Direction Nationale de la Santé française sur les AINS comme facteur de risque d'aggravation du COVID-19 n'est pas assez fort pour déconseiller ces médicaments: voir le communiqué de l'EMA. Ce même signal incite toutefois plusieurs scientifiques britanniques du *BMJ* (News 17/03/20) à lancer un appel à la prudence concernant l'utilisation des AINS (p.ex. l'ibuprofène) chez les patients atteints du COVID-19.

Il n'existe actuellement aucune preuve solide que les AINS entraînent des risques supplémentaires. D'un autre côté, on ne dispose pas non plus de données suffisantes pour rassurer à ce sujet. Par principe de précaution, et parce que l'ibuprofène ne présente aucun bénéfice par rapport au paracétamol dans le traitement de la fièvre, le CBIP reste de l'avis que le paracétamol est à privilégier aux AINS chez les patients atteints du COVID-19, dans l'attente de données supplémentaires.

Notre Bon à Savoir du 16 mars 2020:

Les autorités sanitaires françaises déconseillent l'utilisation des AINS chez les patients touchés par le COVID-19 (infection au coronavirus). Pour lire le communiqué des autorités sanitaires françaises, cliquez [ici](#). Selon des communiqués français, les AINS constitueraient un facteur de risque d'aggravation de l'infection. Le signal selon lequel les AINS sont susceptibles d'aggraver l'évolution d'infections n'est d'ailleurs pas nouveau, voir Folia d'octobre 2019.

Étant donné que les AINS ne présentent aucun bénéfice par rapport au paracétamol pour contrôler la fièvre, il est conseillé, jusqu'à nouvel ordre: chez les patients susceptibles d'être touchés par le Covid-19 (infection au coronavirus), ne pas utiliser d'AINS ou d'acide acétylsalicylique (AAS) pour lutter contre la fièvre; si nécessaire, du paracétamol peut être utilisé à raison de 2 à 3 grammes par jour (voir le Répertoire 8.2.1.).

De nombreux patients ont de l'ibuprofène à la maison, comme médicament en vente libre, et ne savent pas qu'il s'agit d'un AINS. Il en va de même pour les produits (éventuellement combinés) en vente libre contenant de fortes doses d'AAS.

Chez les patients sous traitement chronique par AINS, une décision doit être prise en concertation entre le patient et le médecin. Chez les patients utilisant de faibles doses d'AAS dans le cadre de la prévention cardio-vasculaire, il n'y pas d'arguments actuellement pour interrompre la prise.

Nous ne disposons pas actuellement de suffisamment de données pour évaluer la gravité de ce signal, mais dès que davantage de données seront disponibles, nous les communiquerons sur notre site Web.

Voir également le communiqué de l'AFMPS à ce sujet, sur le site Web de l'Agence: https://www.afmps.be/fr/news/coronavirus_le_paracetamol_reste_le_premier_choix_en_cas_de_fievre_et_de_douleur.

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.